

La carrière L'Hermite soigne sa communication

Thereval — La direction du site a fait le point sur ses activités en invitant les élus locaux, riverains et clients à une réunion d'information. L'occasion de rappeler qu'aucune extension n'est prévue.

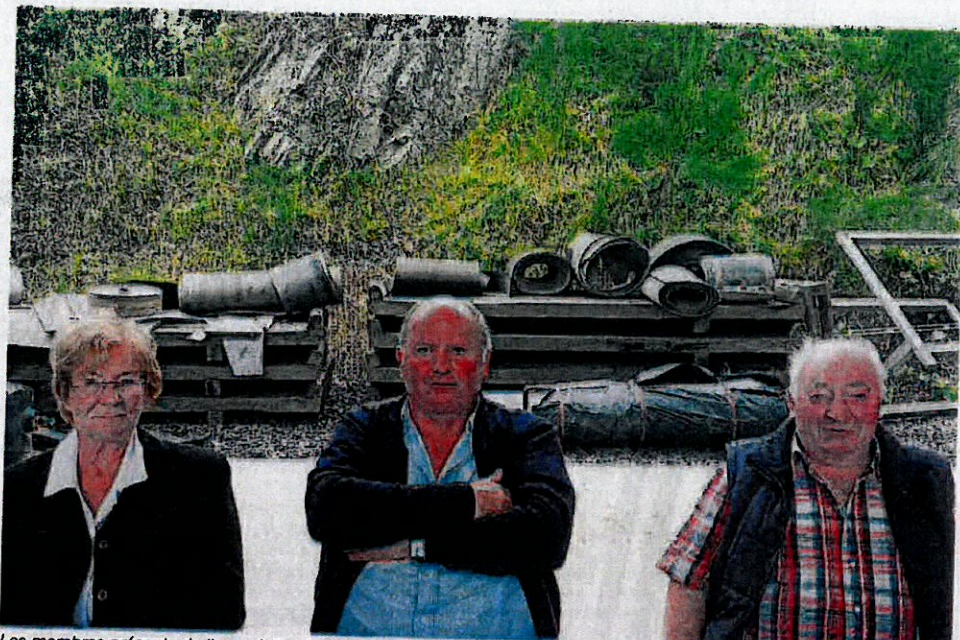
La carrière L'Hermite a été reprise en 2012 par la famille Girard et Fossez et Cie. Située sur les bords de Vire, aux confins oriental du massif armoricain, au lieu-dit La Juganière. On y extrait une roche massive (grès précambrien) qui, une fois traitée, est proposée, sous la forme d'une gamme de produits élaborés (sable, graviers traités ou non, tout venant, macadam, des blocs et de l'enrochement), aux entreprises du bâtiment et de travaux publics.

De par sa faible superficie, ce site industriel est considéré comme une carrière de proximité participant largement à l'économie locale, au dire des élus présents.

Raisonnement intégré dans le paysage

Lors de la reprise par le nouvel exploitant, en 2012, plusieurs riverains s'étaient plaints de nuisances : saleté sur la route d'accès à leurs domiciles, bruits et tirs de mines, norias de camions et dégradation de l'environnement. La grosse inquiétude était surtout la peur d'une éventuelle extension.

Pour défendre les droits des riverains, un collectif avait été créé : La Vie en bocage aux bords de Vire. « Jusqu'où ça ira ? », demandait alors Noël Journinet, riverain et porte-parole. Depuis, la communication de l'entreprise s'est améliorée, permettant de lever certains doutes. « On



Les membres présents de l'association La Vie en bocage des bords de Vire, invités par l'entreprise à la réunion d'information, se sont dits rassurés pour l'avenir, notant au passage avec satisfaction une baisse sensible des nuisances.

constate une nette amélioration et on est mieux écoutés. »

Le propriétaire, Jean-Max Pignet, affirme : « Il n'y aura pas de grignotage ni d'extension. » Soucieux de la réglementation et respectueux des

zones boisées, il explique : « Nous avons entrepris des travaux d'aménagement, déplacé la zone de pesage, démonté le broyeur en surplomb de la route départementale, voie qui est désormais régulière-

ment nettoyée. Visuellement parlant, nous sommes en train de reboiser au nord de la zone et des merlons protecteurs (talus) ont été élevés sur le côté de la route qui jointe l'exploitation. »

Le collectif veut un reboisement plus rapide



Le porte-parole du collectif des riverains regrette que le reboisement prévu ne soit pas encore réalisé.

Concernant le reboisement programmé, le président de Noël Journinet, porte-parole du collectif de riverains, regrette « que la zone boisée prévue d'une largeur de 15 m, ceci sur toute la longueur de la li-

mite nord, ne soit pas encore réalisée (en cours, selon le propriétaire, NDLR), de même que le reboisement de la limite ouest, qui avait été détruit par l'ancien propriétaire ».

La carrière L'Hermite en quelques chiffres



L'exploitant de la carrière, Jean-Max Pignet, accompagné de certains de ses employés.

150 000. C'est le nombre de tonnes de matière qui est extraite, chaque année.

200. Le nombre de tonnes de matière qui est concassée et criblée en une heure de fonctionnement.

5. C'est le nombre de salariés employés par l'entreprise, sur le site. Ceci représente localement, au final, 15 emplois induits.

2028. C'est l'année jusqu'à laquelle l'autorisation d'exploiter a été accordée.